

DÉLIBÉRATION N° 2025-09

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE DES DOUANES
DU 24 NOVEMBRE 2025**

Le conseil d'administration de la Masse des douanes,

Vu le décret n°2015-462 du 23 avril 2015 portant statut de l'Établissement public administratif « la Masse des douanes », notamment son article 13,

Considérant ce qui suit :

Il résulte de l'article 13 du décret susvisé que le conseil d'administration adopte le budget de l'établissement.

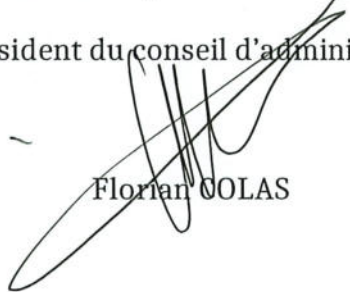
Après en avoir délibéré,

Article unique

Approuve le budget rectificatif n° 2 2025 (BR II 2025).

Fait à Montreuil, le 24 novembre 2025

Le président du conseil d'administration,


Florian COLAS

PRÉSENTATION DU BUDGET RECTIFICATIF n°2 2025

Le budget initial 2025 (BI), construit en octobre 2024, a été régulièrement approuvé lors du conseil d'administration du 10 décembre 2024.

Du fait de la perception de recettes nouvelles, un premier budget rectificatif a été adopté le 10 octobre 2025.

Depuis l'adoption de ce dernier, les perspectives budgétaires ont évolué. Ainsi, afin de respecter le principe de sincérité budgétaire, un budget rectificatif n°2 2025 (BR II) est soumis à la validation du présent conseil d'administration.

Le BR II 2025 se justifie au regard de plusieurs éléments de contexte distincts :

1. Un ajustement à la baisse de nos dépenses de fonctionnement : plusieurs données, non connues au moment de l'élaboration des BI et BR I 2025, nous permettent désormais d'établir un réajustement prévisionnel à la baisse de nos besoins en crédit de fonctionnement (consommation des services territoriaux en matière de fluides et de frais de gardiennage, besoin de l'établissement au titre des frais de missions).
2. Un recalcul de nos besoins en investissement : nos engagements prévus en investissement sont en baisse, suite à une réévaluation de nos besoins au titre de la PIC 2022-2024. À l'inverse, nos crédits de paiement sont revus à la hausse suite d'une part, à des décaissements au titre de la politique immobilière de l'établissement intervenant plus tôt que prévu et à une revalorisation de nos dépenses prévues au titre du SI Masse.
3. Une modification, à la marge, de nos recettes propres : consécutivement à l'intégration du site de Calais-Nouvelle France dans le parc domanial de l'EPA Masse des Douanes, nos projections de recettes propres sont revues à la hausse.
4. Une révision de nos projections en matière d'opérations non budgétaires : nos encaissements prévisionnels sont ainsi revus à la hausse consécutivement à la perception de deux

remboursements de prêts par des bailleurs. À l'inverse, nos décaissements sont revus à la baisse (cf. convention du Marin).

Ce budget rectificatif sera, après approbation, intégré dans le système d'information financier Y2.

Évolution des équilibres entre le BR I 2025 et le BR II 2025

Pour rappel, le budget rectificatif n°1 2025 (BR I 2025), régulièrement approuvé le 10 octobre 2025, s'élevait à :

- **14 605 645 €** de recettes.
- **16 805 821 €** de dépenses en autorisations d'engagement (AE) et **15 510 700 €** en crédits de paiements (CP).

A. Les autorisations budgétaires

=> Les prévisions de dépenses :

Le tableau des autorisations budgétaires joint en annexe présente, en dépenses, les mouvements inscrits au BR II 2025 par enveloppe de crédits limitatifs. La destination effective des crédits est précisée dans le tableau des dépenses par destination.

Les écarts entre la prévision budgétaire du BR II 25 et le budget en cours de gestion portent sur les deux natures suivantes :

- **les dépenses de fonctionnement** : elles baissent de **257 000 €** en AE et de **212 500 €** en CP, et totalisent ainsi un montant de **9 781 000 € en AE et 10 039 200 € en CP**, soit respectivement 59,95 % et 62,28 % et des dépenses totales du BR II.
- **les dépenses d'investissement** : ces dernières baissent de **233 500 €** en AE et augmentent de **821 000 €** en CP.
Ces dépenses s'élèvent pour rappel à **6 534 321 € en AE et 6 080 000 € en CP**, soit respectivement 40,05 % et 37,72 % des dépenses totales du BR II.

Globalement, ce BR II 2025 prévoit une baisse de nos dépenses de fonctionnement. Nos dépenses d'investissement, quant à elles, baissent en AE mais augmentent en CP.

Le total des dépenses inscrites au BR II 2025 est de **16 315 321 € en AE** et de **16 119 200 € en CP**.

Le tableau ci-dessous ventile ces montants par nature :

Enveloppe (en €)	BR I 2025		Ajustements		BR II 2025		Variation BR II / BR I (en %)	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
FCT	10 038 000	10 251 700	-257 000	-212 500	9 781 000	10 039 200	-2,6%	-2,1%
INV	6 767 821	5 259 000	-233 500	821 000	6 534 321	6 080 000	-3%	15,6%
Total des dépenses	16 805 821	15 510 700	-490 500	608 500	16 315 321	16 119 200	-2,9%	3,9%

=> Les prévisions de recettes :

Elles sont revues à la hausse par rapport au budget rectificatif n°1 et s'élèvent désormais à **14 625 645 €**.

Au vu des prévisions de dépenses et de recettes, le BR II 2025 affiche un **solde budgétaire déficitaire prévisionnel de 1 493 555 €** contre un déficit de 905 055 € au BR I 2025.

En €	BR I 2025	BR II 2025	Variation BR I / BR II (en valeurs)	Variation BR I / BR II (en %)
Total des recettes	14 605 645	14 625 645	20 000	0,1%
Total des dépenses (en CP)	15 510 700	16 119 200	608 500	3,9%
Solde budgétaire prévisionnel	-905 055	-1 493 555	-588 500	65,0%

B. Situation patrimoniale

Le résultat patrimonial détaillé dans le tableau 6 est issu de la différence entre les **produits** et les **charges**. Ils atteignent respectivement, après intégration des opérations liées aux amortissements et provisions, **15 421 044 €** (15 979 673 € pour l'exercice 2024) et **14 928 286 €** (14 269 982 € en 2024).

Le **résultat patrimonial** passe d'un bénéfice prévisionnel de 260 258 € au BR I à **492 758 €** au BR II, suite à la baisse des charges.

C. Capacité d'autofinancement (CAF)

La **capacité d'autofinancement** désigne l'ensemble des ressources internes générées par l'établissement dans le cadre de son activité. Elle contribue à participer au financement des investissements en atténuant le prélèvement sur le fonds de roulement.

Suivant la variation du résultat patrimonial, elle s'élève à **3 162 482 €** contre 2 929 982 € au BR I 2025.

D. Fonds de roulement et trésorerie

Le tableau de financement prévisionnel présente la capacité (en ressources) ou l'insuffisance (en emplois) de financement et renseigne sur l'évolution de la situation patrimoniale de l'établissement.

Le fonds de roulement, qui permet de mesurer les ressources de l'EPA mobilisables pour financer ses investissements, s'élève à un montant prévisionnel de **9 684 043 €** à l'issue du BR II 2025. Pour rappel, le fonds de roulement s'élevait au 31 décembre 2024 à 11 109 964 €.

Cette diminution de 1 425 921 € du fonds de roulement au BR II 2025 a pour conséquence un ponctionnement de la trésorerie.

La **trésorerie** arrêtée au 31 décembre 2024 à 11 746 029 € est ramenée à l'issue du BR II à **10 320 108 €** et permet donc à l'établissement de couvrir les engagements pris.

Le plan de trésorerie annexé décline, mois par mois, les données du tableau des autorisations budgétaires et détermine la soutenabilité infra-annuelle en fonction des besoins de CP. Il permet notamment d'identifier à quelle date les engagements pris auront un impact en trésorerie.

Ce budget rectificatif n°2 2025 (BR II 2025) a pour objectif principal de venir réajuster, en cours d'exercice et au regard des éléments connus, les besoins de l'établissement, en termes d'engagement et de dépenses pour permettre un pilotage budgétaire efficace.

Le BR II 2025 confirme les objectifs stratégiques de la Masse des Douanes en prévoyant des engagements et des décaissements significatifs, en particulier en matière d'investissement. Cela inclut notamment la prise en charge de situations d'urgence et la finalisation des travaux inscrits dans le cadre de la programmation immobilière de l'établissement.

Le BR II 2025, présenté au vote du présent conseil d'administration, est soutenable grâce à une trésorerie initiale conséquente qui fait et fera l'objet d'un suivi attentif, car gagée par les reste-à-payer à hauteur de 5,5 M€ au 30 septembre.

ANNEXE 1 – DÉTAIL DES MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES

Afin de simplifier et de faciliter l'information des membres du conseil d'administration, sont présentées en détail dans ce document, les modifications budgétaires apportées par le budget rectificatif n°2.

DÉPENSES PAR DESTINATION

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements (Fonctionnement)

Évolution des crédits ouverts au BR I 2025 et BR II 2025 (en €) sur la destination 1 :

Montants en euros (€)	BR I 2025		BR II 2025		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	5 650 000	5 628 000	5 346 000	5 368 500	-5,38 %	-4,61 %

Sous-destination 1-1. Versements aux bailleurs

Pour cette sous destination, il a été décidé, compte tenu des besoins de l'établissement, de réévaluer les crédits alloués aux conventions de réservation :

- *Fonctionnement : AE = CP = 800 000 € au titre des loyers et provisions pour charges (identique au BR I)*
- *Fonctionnement : AE = CP = 65 000 € au titre des régularisations de charges (identique au BR I)*
- *Fonctionnement : AE = 326 000 € au titre des conventions de réservation (+ 26 000 €)
CP = 348 500 € au titre des conventions de réservation (+ 70 500 €)*

L'enveloppe totale de cette sous-destination est augmentée par rapport BR I et s'élève désormais à :

- *Fonctionnement : AE = 1 191 000 € (+ 26 000 €) / CP = 1 213 500 € (+ 70 500 €)*

Sous-destination 1-2. Versements aux locataires

Eu égard à l'état des consommations à date, il est proposé de conserver l'enveloppe votée au BI et BR I 2025 :

- *Fonctionnement : AE = CP = 500 000 € (identique au BR I)*

Sous-destination 1-3. Fluides et énergies

D'après les données de consommation relevées au cours de cet exercice et eu égard au ralentissement de l'inflation des tarifs de l'énergie, il est proposé de réduire l'enveloppe votée au budget rectificatif n°1 2025 :

→ Fonctionnement : AE = CP = 2 400 000 € (- 300 000 €)

Sous-destination 1-4. Équipements divers au sein des logements

Cette enveloppe est identique à celle prévue au budget rectificatif n°1 :

→ Fonctionnement : AE = CP = 50 000 € (*identique au BR I*)

Sous-destination 1-5. Gardiennage et sécurité

Au vu de nos consommations au titre des deux premiers quadrimestres de 2025, il est proposé de réduire cette enveloppe par rapport au BR I 2025.

→ Fonctionnement : AE = CP = 40 000 € (- 30 000 €)

Sous-destination 1-6. Nettoyage et entretien des parties communes

D'après le montant de l'exécuté issu du Cofi 2024, et eu égard aux sommes d'ores et déjà engagées en 2025, il est proposé de garder le même montant que celui entériné par les BI et BR I 2025 :

→ Fonctionnement : AE = CP = 1 165 000 € (*identique au BR I 2025*)

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier (Fonctionnement et investissement)

Évolution des crédits ouverts au BR I 2025 et BR II 2025 (en €) sur la destination 2 :

Montants en euros (€)	BR I 2025		BR II 2025		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	4 223 000	4 447 000	4 223 000	4 447 000	0,00 %	0,00 %
Investissement	6 755 821	5 247 000	6 505 821	6 047 000	-3,70 %	15,25 %
TOTAL	10 978 821	9 694 000	10 728 821	10 494 000	-2,28 %	8,25 %

Sous-destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière (PI)

Dans cette rubrique, sont reprises les dépenses relatives aux travaux de programmation immobilière issus des années antérieures, et dont les réalisations restent inachevées, ainsi que les travaux soumis au vote du conseil d'administration dans le cadre de la PI 2025.

Les rénovations de logements et les conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage y figurent également.

Ces dépenses concernent les natures *fonctionnement* (rénovations et rémunérations fixes des mandataires) et *investissement* (travaux et autres frais accessoires à ceux-ci).

Tableau des opérations relatives à la programmation immobilière et aux travaux exceptionnels :

Montants en euros (€)	Fonctionnement (FCT) AE 2025		Fonctionnement (FCT) CP 2025		Investissement (INV) AE 2025		Investissement (INV) CP 2025	
	BR I	BR II	BR I	BR II	BR I	BR II	BR I	BR II
Travaux PI < 2025	-	-	-	-	400 000	150 000	1 537 000	2 337 000
Travaux PIC 2025	-	-	-	-	4 051 210	4 051 210	2 402 000	2 402 000
Rémunération Fixe	107 000	107 000	331 000	331 000	-	-	-	-
Rémunération Variable	-	-	-	-	346 611	346 611	190 000	190 000
Rénovations	400 000	400 000	400 000	400 000	-	-	-	-
Travaux subvention exceptionnelle	-	-	-	-	1 358 000	1 358 000	518 000	518 000
Appel à projets transition écologique	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	507 000	507 000	731 000	731 000	6 155 821	5 905 821	4 647 000	5 447 000

- Pour l'ensemble de la sous-destination 2-2, les dépenses sont portées, après BR II 2025, à :
- Fonctionnement : AE = 507 000 € (équivalent au BR I) / CP = 731 000 € (équivalent au BR I)
 - Investissement : AE = 5 905 821 € (- 250 000 €) / CP = 5 447 000 € (+ 800 000 €)

Cette baisse des autorisations d'engagement d'investissements est justifiée par une meilleure appréciation des dépenses restant à engager au titre de la PIC 2022-2024.

Cette hausse des crédits de paiement, quant à elle, est justifiée par des décaissements en lien avec des opérations issues de la PIC 2022-2024.

Sous-destination 2-3. Travaux d'entretien courant, hors programmation immobilière

L'enveloppe budgétaire allouée sur cette sous-destination est identique à celle présentée au BR I 2025.

- Fonctionnement : AE = CP = 1 000 000 € (*identique au BR I 2025*)
- Investissement : AE = 600 00 € / CP = 600 000 € (*identique au BR I 2025*)

Sous-destination 2-5. Impôts, taxes et primes d'assurance

Il est proposé de garder les montants initialement prévus au BR I 2025 sur cette enveloppe :

- Fonctionnement : AE = CP = 2 716 000 € (*identique au BR I 2025*)

DESTINATION 3. Fonctions support (Fonctionnement et investissement)

Evolution des crédits ouverts au BR I 2025 et BR II 2025 (en €) sur la destination 3 :

Montants en euros (€)	BR I 2025		BR II 2025		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	165 000	176 700	212 000	223 700	28,48 %	26,60 %
Investissement	12 000	12 000	28 500	33 000	137,50 %	63,64 %
TOTAL	177 000	188 700	240 500	256 700	35,88 %	36,04 %

Sous-destination 3-1. Fournitures et équipements administratifs

Cette année, la subvention de 11 550 € prévue au titre du FACVA pour les agents du service central a été directement versée sur le budget de l'établissement, ce qui a entraîné une augmentation de nos recettes. Les dépenses étant engagées et décaissées sur cette ligne, il est proposé d'augmenter l'enveloppe votée au BR I 2025 :

→ Fonctionnement : AE = CP = 17 000 € (+ 7 000 €)

Sous-destination 3-2. Frais de mission et de réception

Au vu des montants consommés au titre du séminaire, il est proposé de réduire les montants initialement prévus au BR I 2025 :

→ Fonctionnement : AE = CP = 5 000 € (- 10 000 €)

Sous-destination 3-3. Formation professionnelle et prestations de conseil

Cette sous-destination comprend notamment le coût lié à l'accompagnement d'un cabinet d'audit relatif à la certification des comptes de l'établissement. Cette année, une prestation de conseil en immobilier a été commandée auprès de l'UGAP.

→ Fonctionnement : AE = 60 000 € (+ 50 000 €) / CP = 71 700 € (+ 50 000 €)

Sous-destination 3-4. Informatique

En fonctionnement, il est proposé de conserver les montants initialement prévus au BR I sur cette enveloppe, pour la maintenance de nos logiciels et de leurs modules complémentaires.

L'enveloppe d'investissement est augmentée de 16 500 € en autorisations d'engagement (AE) et de 21 000 € en crédits de paiement (CP) afin, d'une part, d'acquérir des modules complémentaires pour le logiciel Ulis, et d'autre part, de renforcer la sécurisation de notre système d'information budgétaire.

→ Fonctionnement : AE = CP = 115 000 € (identique au BR I 2025)

→ Investissement : AE = 28 500 € (+ 16 500 €) / CP = 33 000 € (+ 21 000 €)

Sous-destination 3-5. Impayés, contentieux et pénalités

Il est proposé de conserver les montants initialement prévus au BR I 2025 sur cette enveloppe :

→ Fonctionnement : AE = CP = 15 000 € (*identique au BR I 2025*)

RECETTES PAR ORIGINE

Les recettes de l'établissement inscrites au BR II pour l'année 2025 sont revues à la hausse par rapport au BR I, et s'élèvent à 14 625 645 €. Elles sont globalisées par nature.

Elles se répartissent ainsi :

- Les prévisions de recettes propres sont en hausse par rapport au budget rectificatif n°1 et s'élèvent à **11 790 132 €**. Cette recette supplémentaire de 20 k€ correspond aux potentiels loyers proratisés de Calais Nouvelle France suite à la réintégration de ces logements au parc domanial.
- Les prévisions des recettes issues des *autres financements de l'État* sont inchangées et atteignent pour rappel **2 835 513 €**.

Montants en euros (€)	BR I 2025	BR II 2025	Différence
Recettes propres	11 770 132	11 790 132	20 000
Autres financements de l'État	2 835 513	2 835 513	0
TOTAL	14 605 645	14 625 645	20 000

LES OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES

Conformément aux règles de la GBCP, ces opérations n'ont pas d'impact budgétaire, que cela soit en encaissement ou en décaissement. En effet, elles ne dépendent que de la comptabilité générale. Ainsi, si elles affectent bien la trésorerie, elles n'ont en revanche aucune conséquence sur le solde budgétaire.

Les dépôts de garantie

Ces derniers correspondent à un mois de loyer hors charge. Ils sont destinés à couvrir d'éventuelles réparations devant rester à la charge du locataire lors de la libération du logement. Dans le cas contraire, ils ont vocation à être restitués au locataire sortant.

Dans le cadre de la réglementation GBCP, ces dépôts de garantie versés ou remboursés ne constituent pas des opérations budgétaires.

Dépôts de garantie et cautions (comptes 16511 et 16518)	2024 (exécuté)	BR I 2025	BR II 2025	Écart BI/BR
Encaissements	176 174	181 740	181 740	0
Décaissements	140 625	144 560	144 560	0

→ Encaissements : 181 740 € (*identique au BR I*)

→ Décaissements : 144 560 € (*identique au BR I*)

Les prêts et emprunts

Concernant les encaissements : l'établissement estime leur montant au 31 décembre 2025 à 30 454 €, il s'agit de remboursement de prêts consentis à des bailleurs à Cherbourg et Paris.

Concernant les décaissements : l'établissement estime leur montant au 31 décembre 2025 à 0 €, la somme de 87 500 € prévue à la signature de la convention du projet du MARIN n'étant pas appelée à être décaissée en 2025.

Prêts et emprunts	2024 (exécuté)	BR I 2025	BR II 2025	Écart BI/BR
Encaissements	0	0	30 454	30 454
Décaissements	0	87 500	0	-87 500

ANNEXE II - RAPPEL DES DESTINATIONS

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements (Fonctionnement)

- Sous-destination 1-1. Versements aux bailleurs
- Sous-destination 1-2. Versements aux locataires
- Sous-destination 1-3. Fluides et énergies
- Sous-destination 1-4. Équipements divers au sein des logements
- Sous-destination 1-5. Gardiennage et sécurité
- Sous-destination 1-6. Nettoyage et entretien des parties communes

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier (Fonctionnement et investissement)

- Sous-destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière
- Sous-destination 2-3. Travaux d'entretien courant, hors PI
- Sous-destination 2-5. Impôts, taxes et primes d'assurance

DESTINATION 3. Fonctions support (Fonctionnement et investissement)

- Sous-destination 3-1. Fournitures et équipements administratifs
- Sous-destination 3-2. Frais de mission et de réception
- Sous-destination 3-3. Formation professionnelle et prestations de conseil
- Sous-destination 3-4. Informatique
- Sous-destination 3-5. Impayés, contentieux et pénalités

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois du BR II 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETP		0,00	0,00
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT		0,00	0,00

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit correspondre au plafond notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois

	PLAFOND ORGANISME					
	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISES PAR LA LFI			EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI		
	ETP	ETPT	masse salariale	ETP	ETPT	masse salariale
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (1 + 2 + 3)	0	0	0	0,00	0,00	0
1 - TITULAIRES	0	0	0	0	0	0
* Titulaires État (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme et <u>actes de gestion dont CAP</u> , déconcentrés dans l'organisme)						
* Titulaires organisme (corps propre) - en fonction dans l'organisme : . Titulaires État détachés sur emploi dans un corps organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme) . Titulaires de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme) - en fonction dans une autre personne morale : . Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD sortantes non remboursées . Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme- MAD sortantes remboursées						
2 - NON TITULAIRES	0	0	0	0,00	0,00	0
* Non titulaires de droit public - en fonction dans l'organisme : . Contractuels sous statut : øCDI øCDD . Contractuels hors statut : øCDI øCDD . Titulaires État détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme) - en fonction dans une autre personne morale : . Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées . Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées				0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0 0 0 0
* Non titulaires de droit privé - en fonction dans l'organisme : øCDI øCDD - en fonction dans une autre personne morale . Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées . Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées						
3 - CONTRATS AIDES	0	0	0	0	0	0
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (4 + 5)				0	0	0
4 - EMPLOIS REMUNERES PAR L'ETAT	0	0	0	0	0	0
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)				0	0	0
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)						
* Contractuels de l' État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)						
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)						
5 - EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES COLLECTIVITES OU ORGANISMES	0	0	0	0	0	0
* Agents mis à disposition de l'organisme et non remboursés à la collectivité ou organisme employeur						
* Agents mis à disposition de l'organisme et remboursés à la collectivité ou organisme employeur						

TOTAL DES EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME POUR INFORMATION		
ETP	ETPT	masse salariale
0,00	0,00	0
0	0	0
0,00	0,00	0
0,00	0,00	0
0,00	0,00	0
0,00	0,00	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget rectificatif II 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES								
	Montants Compte financier 2024		Montants BR I 2025		Montants BR II 2025		Écarts entre le BR I 2025 et le BR II 2025	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-
dont contributions employeur au CAS Pension								
Fonctionnement	9 531 647	9 178 412	10 038 000	10 251 700	9 781 000	10 039 200	-257 000	-212 500
Intervention								
Investissement	4 359 529	3 341 897	6 767 821	5 259 000	6 534 321	6 080 000	-233 500	821 000
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	13 891 176	12 520 309	16 805 821	15 510 700	16 315 321	16 119 200	-490 500	608 500
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		1 244 458		-		-		

RECETTES				
Montants Compte financier 2024	Montants BR I 2025	Montants BR II 2025	Écarts entre le BR I 2025 et le BR II 2025	
13 764 767	14 605 645	14 625 645	20 000	Recettes globalisées
				Subvention pour charges de service public
1 919 704	2 835 513	2 835 513	-	Autres financements de l'Etat
			-	Fiscalité affectée
			-	Autres financements publics
11 845 063	11 770 132	11 790 132	20 000	Recettes propres
			-	
		-	-	Recettes fléchées*
				Financements de l'Etat fléchés
				Autres financements publics fléchés
				Recettes propres fléchées
13 764 767	14 605 645	14 625 645	20 000	TOTAL DES RECETTES (C)
-	905 055	1 493 555		SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine – BR II 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination – BR II 2025

Budget	DÉPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
Destination 1 : « gestion locative et habitabilité des logements »	0	0	5 346 000	5 368 500					5 346 000	5 368 500
Destination 2 : « gestion et entretien du patrimoine immobilier »			4 223 000	4 447 000			6 505 821	6 047 000	10 728 821	10 494 000
Destination 3 : « fonctions support »			212 000	223 700			28 500	33 000	240 500	256 700
TOTAL	0	0	9 781 000	10 039 200	0	0	6 534 321	6 080 000	16 315 321	16 119 200
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B									-	

Tableau des recettes par origine - BR II 2025

Budget	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'État	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Origine 1		2 835 513			11 790 132				14 625 645
TOTAL	0	2 835 513	0	0	11 790 132	0	0	0	14 625 645
						SOLDE BUDGÉTAIRE (déficit) D2 = B - C			1 493 555

TABLEAU 4
Équilibre financier Budget rectificatif II 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS					FINANCEMENTS				
	Compte financier 2024	BR I 2025	BR II 2025	Écarts entre le BR I 2025 et le BR II 2025	Compte financier 2024	BR I 2025	BR II 2025	Écarts entre le BR I 2025 et le BR II 2025	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	-	905 055	1 493 555	588 500	1 244 458				Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont Budget Principal									dont Budget Principal
dont Budget Annexe									dont Budget Annexe
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	140 624	232 060	144 560	-87 500	206 628	181 740	212 194	30 454	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**									Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	472 584				480 199				Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	613 208	1 137 115	1 638 115	501 000	1 931 285	181 740	212 194	30 454	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)	1 318 077					955 375	1 425 921	470 546	PRÉLÈVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***									dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	1 318 077					955 375	1 425 921	470 546	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	1 931 285	1 137 115	1 638 115	501 000	1 931 285	1 137 115	1 638 115	501 000	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget Rectificatif II 2025
POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Compte financier 2024	BR I 2025	BR II 2025	Écarts entre le BR I 2025 et le BR II 2025	PRODUITS	Compte financier 2024	BR I 2025	BR II 2025	Écarts entre le BR I 2025 et le BR II 2025
Personnel		0	0	0	Subventions de l'Etat	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>					Fiscalité affectée				
Fonctionnement autre que les charges de personnel	14 269 982	15 140 786	14 928 286	-212 500	Autres subventions				
Intervention (le cas échéant)					Autres produits	14 979 673	14 401 044	14 421 044	20 000
TOTAL DES CHARGES (1)	14 269 982	15 140 786	14 928 286	-212 500	TOTAL DES PRODUITS (2)	15 979 673	15 401 044	15 421 044	20 000
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 709 691	260 258	492 758	232 500	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)				
TOTAL ÉQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	15 979 673	15 401 044	15 421 044	20 000	TOTAL ÉQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	15 979 673	15 401 044	15 421 044	20 000

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Compte financier 2024	BR I 2025	BR II 2025	Écarts entre le BR I 2025 et le BR II 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 709 691	260 258	492 758	232 500
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 784 985	4 889 086	4 889 086	0
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 416 976	2 219 362	2 219 362	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	374 762			
- produits de cession d'éléments d'actifs				
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	372 870			
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	4 079 592	2 929 982	3 162 482	232 500

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Compte financier 2024	BR I 2025	BR II 2025	Écarts entre le BR I 2025 et le BR II 2025	RESSOURCES	Compte financier 2024	BR I 2025	BR II 2025	Écarts entre le BR I 2025 et le BR II 2025
Insuffisance d'autofinancement					Capacité d'autofinancement	4 079 592	2 929 982	3 162 482	232 500
Investissements	3 019 872	5 259 000	6 080 000	821 000	Financement de l'actif par l'État	744 410	1 423 963	1 423 963	
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'État				
					Autres ressources				
Remboursement des dettes financières (dépôts de garantie)	140 624	232 060	144 560	-87 500	Augmentation des dettes financières (dépôts de garantie)	206 628	181 740	212 194	30 454
TOTAL DES EMPLOIS (5)	3 160 496	5 491 060	6 224 560	733 500	TOTAL DES RESSOURCES (6)	5 030 630	4 535 685	4 798 639	262 954
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	1 870 134				Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)		955 375	1 425 921	470 546

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Compte financier 2024	BR I 2025	BR II 2025	Écarts entre le BR I 2025 et le BR II 2025
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	1 870 134	-955 375	-1 425 921	-470 546
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT – TRÉSORERIE)	552 057			
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRÉLÈVEMENT (II)*	1 318 077	-955 375	-1 425 921	-470 546
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	11 109 964	10 154 589	9 684 043	-470 546
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-636 065	-636 065	-636 065	
Niveau final de la TRÉSORERIE	11 746 029	10 790 654	10 320 108	-470 546

* Montant issu du tableau "Équilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	11 746 029	11 537 697	11 560 630	12 491 022	12 886 253	14 057 479	14 148 926	14 497 606	14 132 126	15 233 848	13 314 774	12 083 366	-1 425 921
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	224 837	1 035 822	1 786 864	1 282 184	1 943 411	1 048 046	1 193 880	992 399	2 129 746	876 326	950 251	1 161 879	14 625 645
Subvention pour charges de service public													-
Autres financements de l'État	56 013	17 743	43 107	91 958	1 013 575	68 726	30 084	4 399	1 358 305	69 678	61 697	20 229	2 835 513
Fiscalité affectée													-
Autres financements publics													-
Recettes propres	168 823	1 018 080	1 743 757	1 190 226	929 837	979 320	1 163 796	988 000	771 441	806 648	888 554	1 141 651	11 790 132
Recettes budgétaires fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Financements de l'État fléchés													-
Autres financements publics fléchés													-
Recettes propres fléchées													-
Opérations non budgétaires	6 502	10 821	11 941	13 212	13 307	4 787	9 831	25 152	28 242	21 194	43 078	24 128	212 194
Emprunts : encaissements en capital													
Prêts : encaissement en capital								5 727			24 727		30 454
Dépôts et cautionnements	6 502	10 821	11 941	13 212	13 307	4 787	9 831	19 425	28 242	21 194	18 351	24 128	181 740
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA encaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													-
- Autres encaissements d'opérations non budgétaires													-
A. TOTAL	231 338	1 046 643	1 798 805	1 295 396	1 956 718	1 052 833	1 203 711	1 017 551	2 157 988	897 520	993 329	1 186 007	14 837 839
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	434 078	1 016 099	853 274	888 926	775 197	959 483	847 083	1 364 233	1 035 321	2 801 254	2 212 852	2 931 402	16 119 200
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	374 926	665 647	712 795	679 501	452 543	426 346	450 210	505 841	535 011	1 957 339	1 411 853	1 867 187	10 039 200
Intervention													-
Investissement	59 152	350 452	140 479	209 426	322 654	533 137	396 872	858 392	500 309	843 915	800 999	1 064 214	6 080 000
Dépenses liées à des recettes fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel													-
Fonctionnement													-
Intervention													-
Investissement													-
Opérations non budgétaires	5 592	7 612	15 139	11 238	10 295	1 903	7 948	18 799	20 945	15 341	11 884	17 864	144 560
Emprunts : remboursements en capital													
Prêts : décaissements en capital													
Dépôts et cautionnements	5 592	7 612	15 139	11 238	10 295	1 903	7 948	18 799	20 945	15 341	11 884	17 864	144 560
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA décaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													-
- Autres décaissements d'opérations non budgétaires													-
B. TOTAL	439 670	1 023 711	868 413	900 164	785 492	961 386	855 031	1 383 031	1 056 266	2 816 594	2 224 736	2 949 266	16 263 760
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	-208 332	22 932	930 392	395 232	1 171 226	91 447	348 680	-365 480	1 101 722	-1 919 074	-1 231 407	-1 763 258	-1 425 921
SOLDE CUMULE (1) + (2)	11 537 697	11 560 630	12 491 022	12 886 253	14 057 479	14 148 926	14 497 606	14 132 126	15 233 848	13 314 774	12 083 366	10 320 108	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

			Prévision	Prévision 2025										Prévision N+1 et suivantes					
Opération	Nature	Coût total de l'opération		AE ouvertes les années antérieures à 2025	AE consommées les années antérieures à 2025	AE reprogrammées ou reportées en 2025	AE nouvelles ouvertes en 2025	TOTAL des AE ouvertes en 2025	CP ouverts les années antérieures à 2025	CP consommés les années antérieures à 2025	CP reprogrammés ou reportés en 2025	CP nouveaux ouverts en 2025	TOTAL des CP ouverts en 2025	AE prévues en 2026	CP prévus en 2026	AE prévues en 2027	CP prévus en 2027	AE prévues > 2027	CP prévus > 2027
		(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
PI antérieures À 2025 et plan de résilience	Personnel	0																	
	Fonctionnement	1 060 000		1 060 000	724 706			-	1 060 000	303 344			-						
	Intervention	0																	
	Investissement	7 466 700		7 466 700		400 000	0	400 000	7 466 700		1 537 000	1 750 000	3 287 000						
Total PI <2025		8 526 700		8 526 700	724 706	400 000	-	400 000	8 526 700	303 344	1 537 000	1 750 000	3 287 000	-		-	-	-	-
PI 2025 dont réserves	Personnel	-						-					-						
	Fonctionnement	107 000		-	-		107 000	107 000	-	-		331 000	331 000						
	Intervention	-						-					-						
	Investissement	4 051 210					4 051 210	4 051 210				2 402 000	2 402 000						
Total PI 2025		4 158 210		-	-	-	4 158 210	4 158 210	-	-	-	2 733 000	2 733 000						
Total opérations de PI (fonctionnement)		1 167 000		1 060 000	724 706	-	107 000	107 000	1 060 000	303 344	-	331 000	331 000						
Total opérations de PI (investissement)		11 517 910		7 466 700	-	400 000	4 051 210	4 451 210	7 466 700	-	1 537 000	4 152 000	5 689 000		546 000				
Total opérations de PI		12 684 910		8 526 700	724 706	400 000	4 158 210	4 558 210	8 526 700	303 344	1 537 000	4 483 000	6 020 000		546 000				
Subvention exceptionnelle	Investissement	1 358 000					1 358 000	1 358 000				518 000	518 000		840 000				
Total subv. Excep. 2025		1 358 000		-	-	-	1 358 000	1 358 000	-	-	-	518 000	518 000		840 000				
Total programmation		14 042 910		8 526 700	724 706	400 000	5 516 210	5 916 210	8 526 700	303 344	1 537 000	5 001 000	6 538 000		1 386 000				
Réservation de logements	Personnel	0						-					-						
	Fonctionnement	326 000					326 000	326 000			80 500	268 000	348 500						
	Intervention	0						-					-						
	Investissement	0						-					-						
Total réservation de logements		326 000		-	-	-	326 000	326 000	-	-	80 500	268 000	348 500	-	-	-	-	-	-
	Ss total personnel	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total fonctionnement	1 493 000		1 060 000	724 706	-	433 000	433 000	1 060 000	303 344	80 500	599 000	679 500	-	-	-	-	-	-
	Ss total intervention	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total investissement	12 875 910		7 466 700	-	400 000	5 409 210	5 809 210	7 466 700	-	1 537 000	4 670 000	6 207 000	-	1 386 000	-	-	-	-
TOTAL		14 368 910		8 526 700	724 706	400 000	5 842 210	6 242 210	8 526 700	303 344	1 617 500	5 269 000	6 886 500	-	1 386 000	-	-	-	-

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

			Prévision	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération		Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
		(18)		(19)	(20)	(21)	(22)	(23)
Op. 1	Financement de l'État*	0		0		0	0	0
	Autres financements publics**			2 096 410	2 835 513	980 000	980 000	980 000
	Autres financements***			11 494 494	11 790 132	12 365 250	11 995 250	11 995 250
Total Op.1		-		13 590 904	14 625 645	13 345 250	12 975 250	12 975 250
Op. 2	Financement de l'État*							
	Autres financements publics**							
	Autres financements***							
Total Op.2		-		-	-	-	-	-
	Ss total financement de l'Etat	-		-	-	-	-	-
	Ss total autres financements publics	-		2 096 410	2 835 513	980 000	980 000	980 000
	Ss total autres financements	-		11 494 494	11 790 132	12 365 250	11 995 250	11 995 250
	TOTAL	-		13 590 904	14 625 645	13 345 250	12 975 250	12 975 250

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'État, fiscalité affectée, financements de l'État fléchés

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Niveaux initiaux			BR I 2025	BR II 2025
	1	Niveau initial de restes à payer	5 938 771	5 938 771
	2	Niveau initial du fonds de roulement	11 109 964	11 109 964
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-636 065	-636 065
	4	Niveau initial de la trésorerie	11 746 029	11 746 029
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
Flux de l'année	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	11 746 029	11 746 029
	5	Autorisations d'engagement	16 805 821	16 315 321
	6	Résultat patrimonial	260 258	492 758
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	2 929 982	3 162 482
	8	Variation du fonds de roulement	-955 375	-1 425 921
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	-50 320	67 634
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	
		Variation des stocks	+ / -	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	12	Solde budgétaire (8-9-10-11)	-905 055	-1 493 555
	13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	50 320	-67 634
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	-955 375	-1 425 921
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-955 375	-1 425 921
Niveaux finaux	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		
	16	Variation des restes à payer	1 295 121	196 121
	17	Niveau final de restes à payer	7 233 892	6 134 892
	18	Niveau final du fonds de roulement	10 154 589	9 684 043
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-636 065	-636 065
	20	Niveau final de la trésorerie	10 790 654	10 320 108
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	10 790 654	10 320 108

	Comptabilité budgétaire
	Comptabilité générale